

Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil municipal de Chute-aux-Outardes, tenue le 19 décembre 2023, à 20h00. à la salle socioculturelle de la chute, située au 18 rue du Golf, en la municipalité de Chute-aux-Outardes, province de Québec.

La séance est présidée par l'honorable Christian Malouin, maire, en présence de Rick Tanguay, directeur général et greffier-trésorier.

À laquelle étaient présents :

Isabelle Desbiens, conseillère au poste n° 3

Billy Tremblay, conseiller au poste n° 4

Keven Tremblay, conseiller au poste n°2

Éric Desbiens, conseiller au poste n° 6

Julie Guay, conseillère au poste n° 1

Sabrina Jean, conseillère au poste n° 5

Étaient absents :

Étaient également présents :

Caroline Hovington, directrice des finances

1. PRÉSENCES ET QUORUM

1.1 Vérification des présences, du quorum et ouverture de la séance

CONSIDÉRANT que le directeur général prend note des présences;

CONSIDÉRANT que monsieur le président constate le quorum et souhaite la bienvenue à l'assistance. Il y a 1 personne(s) présente(s).

EN CONSÉQUENCE, monsieur le président déclare la séance ouverte. Il est 20h00.

2. VALIDATION DE LA SÉANCE

**Rés. no
2023-173**

2.1 Validation de l'avis de convocation

CONSIDÉRANT que le directeur général et greffier-trésorier déclare avoir transmis l'avis de convocation pour la présente séance en date du 15 décembre 2023;

CONSIDÉRANT que le délai prévu à l'article 956 du code municipal n'a pas été respecté;

EN CONSÉQUENCE il est résolu de procéder tout de même à la séance d'adoption des prévisions budgétaires et du programme triennal d'immobilisation.

8. AFFAIRES PRINCIPALES

**Rés. no
2023-174**

8.1 Adoption des prévisions budgétaires pour l'année financière 2024

CONSIDÉRANT le document de présentation des prévisions budgétaires 2024 préparé par la directrice des finances;

EN CONSÉQUENCE sur la proposition de M. Éric Desbiens, appuyé par Mme Sabrina Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers:

- i. D'adopter les prévisions budgétaires pour l'année financière 2024 telles que présentées, à savoir :

REVENUS	2024
Taxes	1 701 471 \$
Paiement tenant lieu de taxes	71 352 \$
Transferts gouvernementaux	552 134 \$
Services rendus	747 469 \$
Autres revenus	76 476 \$
TOTAL	3 148 902 \$

CHARGES	2024
Administration générale	674 154 \$
Sécurité publique	595 781 \$
Transport	752 626 \$
Hygiène du milieu	713 243 \$
Santé et bien-être	20 000 \$
Aménagement et urbanisme	191 222 \$
Loisirs et culture	504 849 \$
Frais de financement	120 140 \$
TOTAL	3 572 015 \$
EXCÉDENT(DÉFICIT) Avant conciliation	(423 113 \$)

CONCILIATION À DES FINS FISCALES	2024
Immobilisations	518 890 \$
Financement	(168 500 \$)
Affectation de l'excédent	200 000 \$
Réserves financières et fonds réservés	(117 277 \$)
Autres affectations	(10 000 \$)
TOTAL	423 113 \$
EXCÉDENT(DÉFICIT) À des fins fiscales	0

Rés. no
2023-175

8.2 Adoption du programme triennal d'immobilisation 2024-2025-2026

CONSIDÉRANT que le conseil doit, avant le 31 décembre de chaque année, adopter le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois prochains exercices;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Julie Guay, appuyé de Mme Isabelle Desbiens, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. D'adopter le programme des immobilisations 2024-2026 tel que présenté, totalisant les dépenses projetées suivantes :

Année financière	Montant des dépenses projetées
2024	4 667 574 \$
2025	20 276 456 \$

2026	1 285 566 \$
Total du programme :	26 229 596 \$

**Rés. no
2023-176**

10. Période de questions

CONSIDÉRANT que le président a accordé le droit de parole à ceux et celles qui désiraient poser une question :

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Julie Guay, appuyé de Mme Sabrina Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. De fermer la période de questions.

**Rés. no
2023-177**

11. Fermeture de la séance

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Éric Desbiens, appuyé de Mme Sabrina Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers de fermer la séance. Il est 20h09.

Christian Malouin,
maire.

Rick Tanguay,
directeur général et
greffier-trésorier.

